



Les Sommets sur la maturité scolaire

Document synthèse de la démarche effectuée en 2008-2009



Les Sommets sur la maturité scolaire

Document synthèse de la démarche effectuée en 2008-2009

Isabelle Laurin
Isabelle Samson
Sylvie Lavoie
Danielle Durand
Laurence Boucheron

2010

Une réalisation des secteurs Tout-petits—Jeunes
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400
www.santepub-mtl.qc.ca

COORDINATION

Yolande Marchand

AUTEURS ET RESPONSABLES DU CONTENU

Isabelle Laurin
Isabelle Samson
Sylvie Lavoie
Danielle Durand
Laurence Boucheron

CONCEPTION ET SOUTIEN À LA RÉDACTION

Louana Angeles

COORDINATION DE LA PRODUCTION

Maryse Beaumier-Robert

GRAPHISME

Claude Lavoie

PHOTOS DE LA PAGE COUVERTURE ET DES PAGES 3, 5, ET 7

Éric St-Pierre

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2010)
Tous droits réservés

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2010
ISBN 978-2-89494-905-4 (version imprimée)
ISBN 978-2-89494-906-1 (version PDF)

Prix : 10 \$

Mot du directeur

Dans le cadre de son mandat de promotion du développement et de l'adaptation sociale des enfants, la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP) a réalisé, en 2006, l'enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais : En route pour l'école!

Le dévoilement des résultats de l'enquête en février 2008 a été l'occasion pour la DSP de lancer un appel à la concertation en proposant l'organisation de sommets locaux menant à un sommet régional, le Sommet montréalais sur la maturité scolaire. L'objectif de cette vaste opération : identifier les besoins à combler pour promouvoir et mieux soutenir le développement des enfants de l'île de Montréal.

Toute cette mobilisation, tant sur le plan local que régional, a interpellé plus de 1500 acteurs dont les actions touchent de près ou de loin les enfants et leur famille. L'étape suivante, pour plusieurs, est de partir de cette lecture commune et des constats qui s'en dégagent pour revoir la pertinence, l'efficacité, la disponibilité des mesures en place et celles souhaitées ainsi que leur congruence avec les attentes des parents afin de garantir une meilleure réponse aux besoins des enfants. Pour faciliter cet exercice, la DSP présente dans ce document les résultats d'une analyse transversale, thématique, de l'ensemble des productions écrites issue de l'ensemble de la démarche des sommets sur la maturité scolaire.

Le directeur de santé publique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Lessard'.

Richard Lessard, M.D.

Table des matières

MOT DU DIRECTEUR	I
LES SOMMETS SUR LA MATURITÉ SCOLAIRE UNE VISION POUR L'AVENIR DES TOUT-PETITS...	1
Principales étapes de la démarche des sommets locaux	
Tableau chronologique	2
ÉLÉMENTS CLÉS ISSUS DE LA DÉMARCHE DES SOMMETS	3
Améliorer les conditions de vie des familles	4
Reconnaître le savoir-faire des parents	5
Faciliter le passage à l'école	6
Soutenir les parents d'enfants de 2 à 5 ans	7
Améliorer l'accès à des ressources spécialisées	8
Poursuivre le développement des services éducatifs	9
Favoriser l'utilisation des ressources	10
Améliorer l'accompagnement des familles d'immigration récente	11
Miser sur la force de concertation	12
Reconnaître le rôle des organismes communautaires	13
Soutenir les intervenants	14
PRIORITÉS ET PERSPECTIVES D'ACTION POUR L'AVENIR	15
ANNEXES	16
1. Tableau synthèse – Principales pistes de solution	16
2. Les 3 principales recommandations issues des sommets locaux, par territoire de CSSS	18
3. Liste des membres du comité régional pour une action concertée en développement de l'enfant	20
4. Références	21

Les sommets sur la maturité scolaire

Une vision pour l'avenir des tout-petits...

Afin de remplir son mandat, la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP) doit posséder une connaissance approfondie de l'état de santé de la population de son territoire ainsi que des disparités et des inégalités sociales et de santé qui affectent cette population. C'est, entre autres, dans cet esprit que la DSP a déployé, en 2006, la vaste enquête sur la maturité scolaire *En route pour l'école !* dont les résultats apportent une base inestimable d'information essentielle à cet égard.

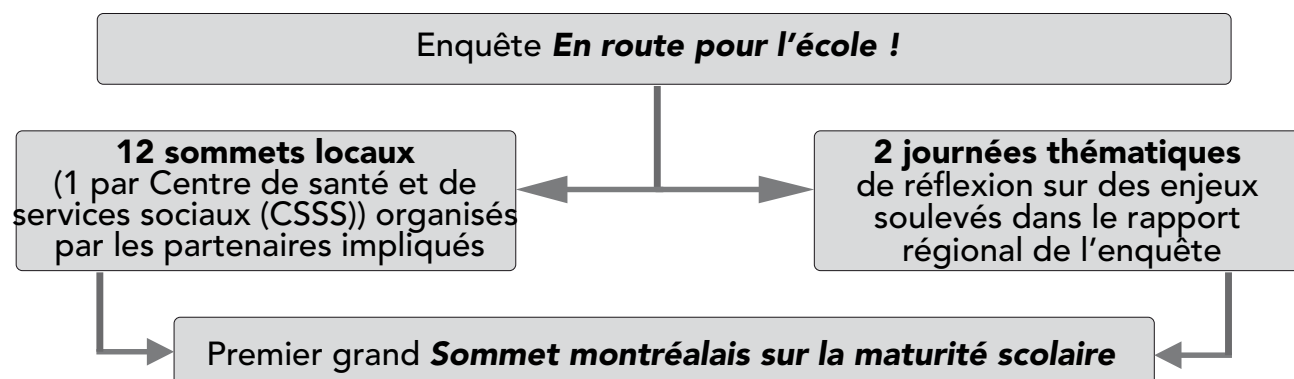
En rendant publics les résultats de cette enquête le 28 février 2008, la DSP lançait un appel à la concertation entre les différents acteurs concernés par cet enjeu. L'objectif : tabler sur les connaissances acquises pour identifier les besoins à combler pour promouvoir et mieux soutenir le développement des enfants de l'île de Montréal.

C'est ainsi que l'Initiative des sommets sur la maturité scolaire a vu le jour. Toute cette mobilisation, tant sur le plan local que régional, a interpellé plus de 1500 personnes dont les actions touchent de près ou de loin les enfants et leur famille.

Une synthèse pour faciliter les suites...

La démarche des sommets sur la maturité scolaire a permis de faire une lecture commune des enjeux liés à la maturité scolaire et de dégager des pistes de solution. À la lumière de ceci, il reste à revoir la pertinence des actions et leur concordance avec les besoins des enfants et de leur famille. Pour faciliter cet exercice, la DSP présente dans le présent document les résultats d'une analyse transversale et thématique de l'ensemble des productions écrites issues de cette démarche.

La démarche des sommets sur la maturité scolaire (voir tableau page 2)



En route pour l'école !

L'enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais a été effectuée auprès de 10 513 enfants fréquentant la maternelle 5 ans (71 %) dans une école publique. Cette enquête révélait notamment que 35 % des enfants montréalais sont vulnérables au moment de leur entrée à l'école dans au moins un domaine de leur développement. Elle mettait également en évidence des écarts considérables entre les différents quartiers de Montréal avec des résultats variant de 23 % à 43 %, selon les territoires de CLSC. La nature de tels résultats justifie bien l'empressement avec lequel la DSP et ses partenaires ont entrepris la démarche des sommets.

Principales étapes de la démarche des Sommets locaux - Tableau chronologique

ACTEURS IMPLIQUÉS			OBJECTIFS	RÉALISATIONS	DATES
ENQUÊTE EN ROUTE POUR L'ÉCOLE !	Enquête réalisée par la DSP Partenaires : • Fondation Lucie et André Chagnon • Les 5 commissions scolaires de Montréal • Groupe de recherche sur l'adaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP) • Centre 1,2,3 GO ! • Développement social Canada	Dresser un portrait de l'état de développement des tout-petits à Montréal au moment de leur entrée à l'école dans la perspective de favoriser leur mieux-être et leur réussite scolaire.	• Rencontre avec les commissions scolaires pour obtenir leur collaboration à la collecte de données. • Rencontre avec les principaux acteurs en petite enfance de chacun des 12 CSSS du territoire montréalais pour les informer des objectifs de l'enquête et de la mobilisation. • Définition d'un nouveau découpage du territoire montréalais (plus significatif pour les communautés) en 101 voisinages. • Collecte des données auprès des enseignants. • Production et dévoilement d'une série de rapports présentant le portrait de maturité scolaire des enfants montréalais dans les 5 sphères de développement mesurées par l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) : - 1 rapport régional (annexe 4) - 1 rapport synthèse (annexe 4) - 1 rapport local par CSSS (12) (annexe 4) - 1 rapport par commission scolaire (5) - 1 rapport par école (203)	• Rencontre avec les commissions scolaires pour obtenir leur collaboration à la collecte de données. • Rencontre avec les principaux acteurs en petite enfance de chacun des 12 CSSS du territoire montréalais pour les informer des objectifs de l'enquête et de la mobilisation. • Définition d'un nouveau découpage du territoire montréalais (plus significatif pour les communautés) en 101 voisinages. • Collecte des données auprès des enseignants. • Production et dévoilement d'une série de rapports présentant le portrait de maturité scolaire des enfants montréalais dans les 5 sphères de développement mesurées par l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) : - 1 rapport régional (annexe 4) - 1 rapport synthèse (annexe 4) - 1 rapport local par CSSS (12) (annexe 4) - 1 rapport par commission scolaire (5) - 1 rapport par école (203)	2005 Demande de collaboration des commissions scolaires et autres partenaires Février 2006 Collecte des données Février 2008 Sortie des résultats
SOMMETS LOCAUX	Responsables : Les 12 CSSS Collaboration : Leurs partenaires locaux Soutien : La DSP	• Présenter aux acteurs locaux les résultats de l'enquête en tenant compte des particularités des territoires. • Adapter chaque sommet à la situation particulière des quartiers (partenariats locaux en place, type de clientèle...). • Créer un espace de réflexion et d'échange sur les principaux enjeux en lien avec les réalités locales et les pistes de solution possibles.	• Organisation et tenue de 12 sommets locaux (1 par territoire de CSSS) qui ont chacun rejoint plus d'une centaine de personnes. • Échanges fructueux favorisant une lecture commune de la situation et permettant l'identification de nombreux défis et pistes de solutions relatifs au développement des ressources, à l'organisation des services et à la façon d'intervenir auprès des enfants et des familles. • Rédaction de 12 rapports synthèse faisant état des discussions de la journée (avec un soutien de la DSP pour la prise de notes lors des différentes activités) • Définition de 3 priorités d'action par territoire.	• Organisation et tenue de 12 sommets locaux (1 par territoire de CSSS) qui ont chacun rejoint plus d'une centaine de personnes. • Échanges fructueux favorisant une lecture commune de la situation et permettant l'identification de nombreux défis et pistes de solutions relatifs au développement des ressources, à l'organisation des services et à la façon d'intervenir auprès des enfants et des familles. • Rédaction de 12 rapports synthèse faisant état des discussions de la journée (avec un soutien de la DSP pour la prise de notes lors des différentes activités) • Définition de 3 priorités d'action par territoire.	Automne 2008 à printemps 2009
SOMMET MONTRÉLAIS	Comité régional pour une action concertée en développement de l'enfant (voir liste des membres en annexe 3)	• Réfléchir et échanger sur les enjeux communs à plusieurs territoires. • Formuler de façon plus approfondie les pistes de solution à privilégier, particulièrement en ce qui concerne celles qui interpellent une action de la part des acteurs régionaux.	• Organisation et tenue de deux journées thématiques (la place des parents et l'immigration) qui ont mis à l'avant plan des enjeux spécifiques avant la réalisation des sommets locaux. • Analyses itératives de l'information émergeant des sommets locaux afin d'assurer l'alignement du sommet montréalais avec les préoccupations locales. • Organisation et tenue du Sommet montréalais et production d'une synthèse des principales orientations et pistes de solution qui y ont été discutées. • Promotion des 3 priorités établies par les CSSS et leurs partenaires.	• Organisation et tenue de deux journées thématiques (la place des parents et l'immigration) qui ont mis à l'avant plan des enjeux spécifiques avant la réalisation des sommets locaux. • Analyses itératives de l'information émergeant des sommets locaux afin d'assurer l'alignement du sommet montréalais avec les préoccupations locales. • Organisation et tenue du Sommet montréalais et production d'une synthèse des principales orientations et pistes de solution qui y ont été discutées. • Promotion des 3 priorités établies par les CSSS et leurs partenaires.	Avril 2008 Formation du comité 28 mai 2009 Sommet montréalais Septembre 2009 Diffusion de la synthèse
BILAN DE LA DÉMARCHE	DSP	• Effectuer une analyse transversale thématique de l'ensemble des productions écrites issues de la démarche pour soutenir la planification et l'implantation des actions dans les milieux.	• Diffusion d'un document synthèse qui dresse le portrait des principales préoccupations exprimées par une majorité de partenaires lors de l'ensemble de la démarche des sommets. • Diffusion d'une vidéo relatant les faits saillants du Sommet montréalais sur la maturité scolaire (28 mai 2009)	• Diffusion d'un document synthèse qui dresse le portrait des principales préoccupations exprimées par une majorité de partenaires lors de l'ensemble de la démarche des sommets. • Diffusion d'une vidéo relatant les faits saillants du Sommet montréalais sur la maturité scolaire (28 mai 2009)	Septembre 2009 Début de l'analyse Hiver 2010 Diffusion du bilan

Éléments clés issus de la démarche des sommets

Les pages qui suivent dressent le portrait des principales préoccupations exprimées par une majorité de partenaires lors de l'ensemble de la démarche des sommets sur la maturité scolaire. Ces préoccupations ont, pour la plupart, été consignées dans les documents suivants :

- Les rapports synthèses produits par chacun des 12 territoires de CSSS suite à leur sommet local (disponibles auprès des CSSS) ainsi que les 3 principales recommandations issues des sommets locaux par territoire de CSSS (voir annexe 2).
- Les résumés des 2 journées thématiques organisées par le comité régional des partenaires sur la place des parents et sur l'immigration (annexe 4).
- La synthèse des caucus éclair tenus lors du Sommet montréalais du 28 mai 2009 (annexe 4).

Un premier exercice de synthèse avait déjà été fait lors de la production du matériel de préparation du Sommet montréalais qui a été transmis à tous les participants. Ce travail a été repris lors de la production du présent document qui s'est également enrichi d'autres préoccupations qui ont émergé de l'ensemble de la démarche incluant les nombreuses solutions qui y ont été proposées.

Il importe aussi de souligner que, même si le travail d'analyse s'appuie rigoureusement sur le contenu des rapports synthèse des sommets, les membres de l'équipe de ce projet se sont également inspirés de ce qu'ils ont entendu et vécu lors de leur participation à l'ensemble des événements qui ont eu lieu dans le cadre de la démarche des sommets tant au niveau local que régional.

Les pages qui suivent, ainsi que le tableau synthèse des pistes de solutions (annexe 1), sont le résultat de l'ensemble de ce travail de compilation et d'analyse.

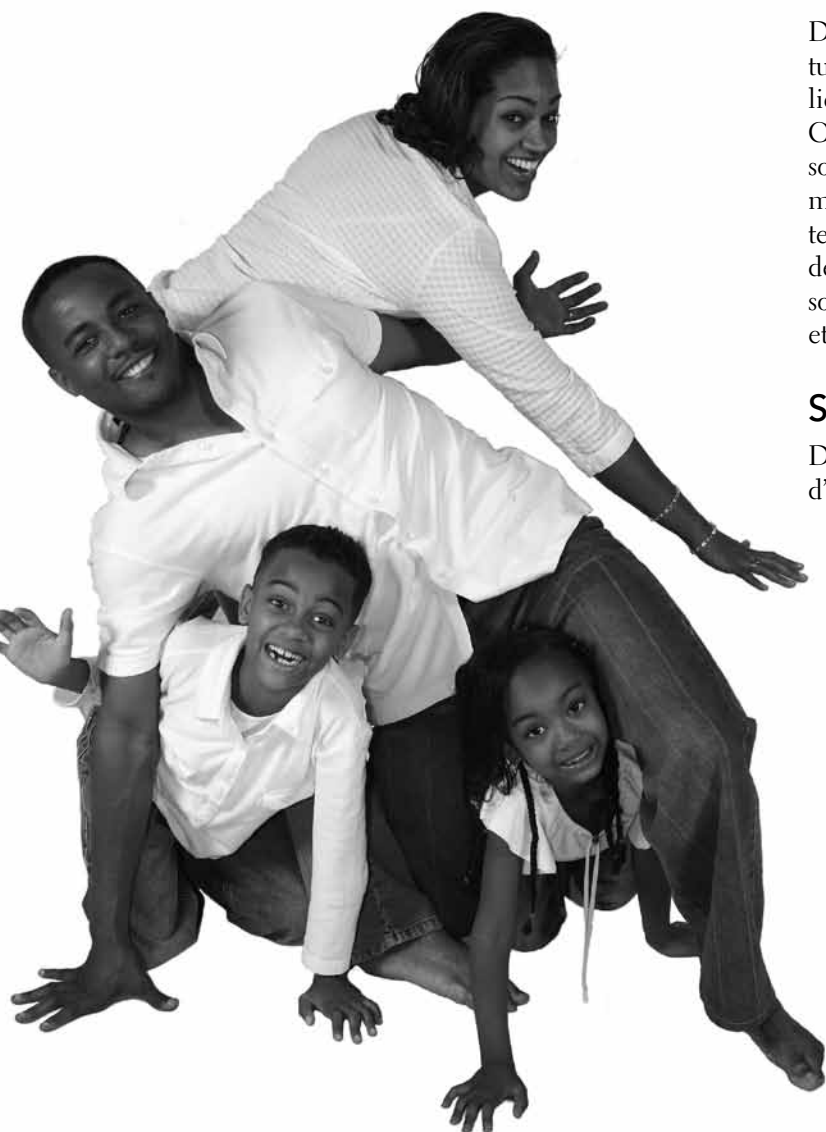


Principaux thèmes qui se dégagent de l'ensemble de la démarche *

- **Améliorer les conditions de vie des familles**
- **Reconnaître le savoir faire des parents**
- **Faciliter le passage à l'école**
- **Soutenir les parents d'enfants de 2 à 5 ans**
- **Améliorer l'accès à des ressources spécialisées**
- **Poursuivre le développement des services éducatifs**
- **Favoriser l'utilisation des ressources**
- **Améliorer l'accompagnement des familles d'immigration récente**
- **Miser sur la force de la concertation**
- **Reconnaître le rôle des organismes communautaires**
- **Soutenir les intervenants**

* Notez que, à l'exception des deux premiers thèmes qui méritent d'être mis en évidence d'entrée de jeu, cette présentation n'implique pas un ordre d'importance quelconque parmi les éléments soulevés.

Améliorer les conditions de vie des familles



Vision

La nécessité d'agir au niveau des conditions de vie des familles est ressortie de façon unanime lors de l'ensemble des discussions tenues à travers la démarche. Il apparaît clair que les conditions de vie dans lesquelles les familles vivent ont un impact direct sur le développement des enfants et que le soutien apporté aux familles constitue la base d'un meilleur service aux tout-petits.

Constats

Dans l'ensemble, les discussions font état de la réalité actuelle de plusieurs familles qui connaissent des difficultés liées au logement, au revenu et à la sécurité alimentaire. Cette réalité n'est pas étrangère au fait que les parents sont nombreux à rencontrer des difficultés à intégrer le marché du travail. Les participants à la démarche insistent donc sur l'importance de reconnaître cette réalité et de respecter le fait que certaines familles réclament du soutien en priorité pour combler leurs besoins de base et améliorer leurs conditions de vie.

Solutions suggérées

Dans l'ensemble, les partenaires souhaitent la prise d'engagements politiques pour :

- Augmenter l'accessibilité aux logements de qualité pour toutes les familles, notamment par le biais du développement des logements sociaux.
- Développer des actions visant à lutter contre les inégalités et leur impact sur les tout-petits. Ceci inclut les mesures d'accès à l'emploi pour les parents et le soutien adapté aux enfants provenant de familles en milieu défavorisé.
- De plus, les partenaires ont mentionné l'importance de se rappeler, au sein des tables de concertation, que la participation citoyenne à l'égard des enjeux touchant la petite enfance et la préparation à l'école est tributaire d'une réponse adéquate aux besoins de base des familles.

Reconnaître ^{le} savoir faire des parents



Vision

La reconnaissance des parents en tant que premiers éducateurs de l'enfant est un autre point qui fait l'unanimité. Le souhait général exprimé est que ceux-ci soient respectés, reconnus compétents et considérés comme partenaires privilégiés de toute intervention auprès des tout-petits.

Constats

Une approche centrée sur la création d'opportunités de rencontres pour les familles et les enfants engendre une meilleure collaboration des parents qu'une perspective de dépistage ou centrée sur les problématiques. Plusieurs sont donc très soucieux d'adopter des approches non culpabilisantes.

De plus, de nombreux partenaires reconnaissent que l'implication concrète des parents dans le développement des services et dans les instances de concertation est la meilleure façon de s'assurer de concevoir et adapter les services aux familles de manière optimale. Néanmoins, les conditions ne sont pas toujours favorables à l'implication des parents. Il importe donc de se pencher sur la meilleure façon de soutenir leur participation.

Solutions suggérées

- Offrir un service de garde lors des réunions de concertation/ consultation.
- Planifier rencontres et activités communes à un moment propice et adapté à leur réalité de travail (par exemple, en soirée pour ceux et celles qui travaillent dans la journée).
- Créer des lieux et moments propices à une meilleure connaissance mutuelle et à l'établissement de liens de confiance.
- Répondre efficacement aux besoins que les parents estiment être prioritaires pour leur enfant.

Faciliter le passage à l'école

Vision

La transition de la maison ou du service de garde vers l'école représente une étape clé pour les enfants et les parents. Il importe donc de déployer les efforts nécessaires afin d'assurer une saine transition qui facilite l'intégration scolaire de l'enfant.

Constats

Il y a une absence de liens formels entre les ressources en petite enfance et le milieu scolaire. Par conséquent, les parents, d'un côté, sont souvent mal informés sur les réalités scolaires et sur la façon de mieux préparer leur enfant à ces réalités. D'un autre côté, une majorité d'enseignants ne connaissent pas le parcours préscolaire des enfants qu'ils accueillent en maternelle.

Il semble que cette transition est vécue par plusieurs familles comme une coupure. Plusieurs parents sont inquiets et se sentent impuissants à cet égard. Ils subissent une forte pression sociale pour que leur enfant arrive « prêt » à l'école sans savoir ce que cela représente réellement.

À ces préoccupations, s'ajoute un défi majeur pour les parents d'enfants bénéficiant d'un suivi avec des ressources spécialisées. En effet, l'entrée à l'école implique souvent la fin de ce suivi et la réactivation d'un long processus d'évaluation qui laisse souvent l'enfant sans ressources pour plusieurs mois.

Pratiques à souligner :

Il importe de souligner que, dans quelques territoires, on offre déjà depuis plusieurs années des activités telles que celles suggérées ci-haut. De même, certains ont développé des outils de suivi pour le passage de l'enfant du service de garde vers l'école. Cependant, ce sont des initiatives locales impliquant quelques milieux de garde et écoles qui demeurent inconnues à l'échelle territoriale.

Solutions suggérées

- Produire et distribuer un outil d'information pour les parents sur la réalité de la vie scolaire et les actions à prendre pour préparer leur enfant.
- Tenir des activités avec les parents et les enfants avant leur entrée à l'école pour faire circuler l'information nécessaire à la préparation pour l'école et répondre à leurs questions.
- Organiser des ateliers, visites ou journées de bienvenue dans les locaux des écoles pour permettre aux familles d'appivoiser le milieu scolaire.
- Créer des occasions pour que les enseignants rencontrent les enfants et les parents dans les services de garde ou autres lieux régulièrement fréquentés par ces derniers.
- Offrir l'accompagnement d'un agent de liaison (ressources petite enfance et école) pour assurer un suivi notamment dans le cas d'enfants avec des besoins particuliers.
- Mettre à la disposition des enfants n'ayant pas fréquenté de services de garde des lieux tels des camps d'été pour la préparation à l'école.
- Implanter un processus uniforme de transition des services éducatifs vers l'école qui permette un meilleur arrimage au niveau local. Cela implique des engagements concrets et concertés des ministères de la Famille et des Aînés et de l'Éducation du Loisir et du Sport.
- Se pencher sur l'utilisation d'un portfolio ou d'autres outils de suivi des enfants. Néanmoins, l'idée ne fait pas l'unanimité. Bien que tous semblent reconnaître l'importance de mieux informer l'école sur le parcours des enfants, certains ont manifesté leur hésitation et leur questionnement à l'égard du contenu de l'information à transmettre et les mécanismes de transmission à privilégier. Il est question de la crainte d'un certain « étiquetage » qui pourrait se faire dans le transfert de l'information.

Soutenir ^{les} parents d'enfants de 2 à 5 ans

Vision

Un système de soutien et/ou d'accompagnement des familles favorise la diffusion d'information concernant le développement de l'enfant, tout en facilitant le dépistage et le référencement aux ressources locales.

Constats

Durant la période postnatale, soit de la naissance à l'âge de 2 ans, le réseau de la santé maintient un lien avec tous les enfants, notamment à travers la vaccination ainsi que par la distribution du guide *Mieux vivre avec son enfant*. Or, au-delà de cette période, si l'enfant ne fréquente pas un service éducatif ou un autre organisme, aucun suivi n'est assuré et il y a une perte de contact avec les enfants de la communauté. Ainsi, il devient difficile pour le parent d'avoir accès à des outils qui peuvent le soutenir dans son rôle ou alors d'être référé à des ressources si nécessaire.

De plus, si l'enfant présente des difficultés particulières dans son développement, il risque de n'être évalué qu'au moment de son entrée à l'école, laissant passer ainsi la période clé pour l'intervention. Conjointement à cette situation, les participants de la démarche n'ont pas manqué de décrier l'inaccessibilité aux médecins de famille, aux pédiatres et aux ressources spécialisées.

Solutions suggérées

- Produire et distribuer un guide 2-5 ans à l'intention des parents. Il serait fait sur le même modèle que *Mieux vivre avec son enfant* et comprendrait une section spécifiquement allouée aux attentes de l'école.
- Instaurer une visite médicale systématique à l'âge de 3 ans qui permette d'assurer un suivi de tous les enfants et de faciliter la référence aux services spécialisés.
- Implanter des centres locaux de services pédiatriques.



Améliorer l'accès à des ressources spécialisées



Vision

L'importance d'intervenir tôt dans la vie des enfants présentant certaines vulnérabilités pour favoriser la réussite optimale de toute intervention est un principe fortement défendu par l'ensemble des participants à la démarche. Les intervenants doivent être adéquatement formés et outillés afin qu'ils puissent faire du dépistage et orienter les enfants en difficulté vers les ressources appropriées le plus tôt possible. De plus, ces ressources-là doivent être disponibles.

Constats

Quand le développement d'un enfant inquiète un parent, un proche ou un intervenant, ou suite à un dépistage significatif, les enfants demeurent souvent sans suivi adéquat et/ou doivent attendre bien trop longtemps avant d'avoir accès aux services requis. Ce problème est attribué au manque criant de services tels l'orthophonie, la pédiatrie, la psychoéducation, etc.

Bien souvent, les enfants arrivent à l'école sans avoir obtenu les services dont ils avaient besoin, ajoutant donc les défis scolaires à leurs difficultés particulières, ce qui alourdit considérablement le poids de leur expérience.

Ainsi, durant les discussions, de nombreux participants affirment faire face à un sentiment d'impuissance face à cette pénurie de spécialistes. Les besoins en orthophonie et en psychoéducation ont été le plus souvent mentionnés.

Solutions suggérées

- Améliorer le système de référencement et l'accès aux services spécialisés, notamment en orthophonie, psychoéducation et pédiatrie, afin d'en faire bénéficier l'enfant avant son entrée à l'école.
- Améliorer les liens entre les divers organismes offrant des services aux familles et les ressources spécialisées pour optimiser la collaboration lors des interventions auprès des enfants.

Poursuivre ^{le} développement des services éducatifs

Vision

À travers l'ensemble des discussions, la nécessité d'assurer aux familles un meilleur accès aux services éducatifs, notamment au niveau préscolaire, a été identifiée comme une priorité fondamentale.

Constats

On note un manque de place à 7 \$ en services de garde dans tous les territoires, un manque de flexibilité et diversité dans l'offre de service et un nombre insuffisant de places qui sont réservées aux enfants de familles en situation de vulnérabilité.

Les participants sont nombreux à demander que l'offre de service soit mieux développée en halte-garderie, notamment parce que cette option offre aux familles un horaire flexible et souple. Il est mentionné que cette modalité de garde correspond davantage aux besoins des familles qui fréquentent peu les services de garde à 7 \$ (notamment, les familles en milieu défavorisé et les familles avec un statut de réfugiées qui n'ont pas accès à ce service). De plus, certains rappellent que les haltes-garderies sont essentielles à la participation des parents dans les diverses activités organisées dans les territoires.

L'offre de service en maternelle 4 ans a aussi été abordée à quelques reprises. Plusieurs l'estiment insuffisante. Certains la souhaitent à temps plein et de meilleure qualité. D'autres demandent une diminution du ratio élèves/professeur.

Il importe de spécifier qu'aucune prise de position n'a émergé quant à savoir si l'on devrait privilégier la fréquentation des enfants à 4 ans plutôt dans le réseau des services de garde ou dans le réseau scolaire. Ce qui fait consensus, c'est que l'offre de service est insuffisante dans les deux réseaux et qu'il importe de respecter les choix des parents à l'égard du service éducatif qu'ils privilégient pour leurs enfants.

Solutions suggérées

- Augmenter le nombre de places à 7 \$ en services de garde dans tous les territoires.
- Diversifier et assouplir l'utilisation de ces services (particulièrement, implanter une offre à temps partiel).
- Maintenir en place les protocoles d'entente CSSS-SDGEE ¹ qui permettent un accès privilégié aux enfants de familles défavorisées et augmenter le nombre de places réservées.
- Mieux développer l'offre en halte-garderie.
- Améliorer l'offre de service en maternelle 4 ans (horaires, qualité, ratios).
- Donner aux enfants de familles réfugiées ou sans statut l'accès aux places à 7\$ en services de garde.

¹ Service de gardes éducatifs à l'enfance (SDGEE). Anciennement appelé protocoles d'ententes CLSC-CPE-CJ



Favoriser l'utilisation des ressources

Vision

Avant de tenter de développer de nouveaux services, il faut agir sur le plan des services dont la structure est déjà en place, mais dont l'utilisation n'est pas encore optimisée.

Constats

Plusieurs excellentes initiatives sont déjà en place mais n'ont pas atteint leur plein potentiel pour les enfants. Les raisons à la base de la « sous-utilisation » de certaines ressources sont multiples.

A priori, il semble y avoir un problème majeur de communication et d'accès à l'information pour les parents et pour les intervenants. Les parents ignorent trop souvent où s'adresser pour connaître les services disponibles dans le quartier et il arrive même que les intervenants soient confus à cet égard et ne sachent pas vers où se tourner pour le suivi de leurs dossiers. Les efforts déployés pour promouvoir les services risquent toujours de se perdre dans les masses d'information dont les parents se retrouvent souvent inondés. Aussi, il arrive trop fréquemment que ceux-ci ne lisent pas les documents écrits, ou encore, qu'ils ne comprennent pas l'information donnée par méconnaissance de la langue.

L'horaire « 9 à 5 », la langue dans laquelle le service est offert, le coût élevé et le manque d'accessibilité des transports collectifs ont aussi été identifiés par plusieurs comme des freins à l'utilisation des ressources.

De plus, les participants ont maintes fois mentionné que certains parents font preuve de méfiance envers les services dits « institutionnels ».

Solutions suggérées

Les nombreuses solutions qui se sont démarquées durant les discussions sur ce sujet peuvent se classer selon les catégories suivantes :

Accès à l'information

- Centraliser la source d'information en mettant sur pied un « guichet unique » de référence qui pourrait, par exemple, prendre la forme d'une Maison de la famille

ou d'un carrefour de référence. Ce lieu gagnerait à être harmonisé d'un territoire à l'autre considérant la grande mobilité des familles sur le territoire montréalais.

- Diversifier les outils et les lieux de diffusion pour faire connaître les ressources aux parents. Les suggestions entendues le plus fréquemment comprennent un botin ou une carte des ressources, un site Internet ou la diffusion de messages dans les médias locaux et régionaux ainsi que dans des lieux publics (centre des loisirs, bibliothèques, parcs etc.).
- Organiser, périodiquement, une visite guidée des ressources du quartier.
- Rejoindre les familles les plus isolées en faisant du porte-à-porte, en fréquentant les parcs et les fêtes de quartier ou les environs des HLM et des lieux de culte.
- Mettre sur pied un système d'accompagnement des familles vers les ressources de la communauté par un agent de milieu ou un travailleur de rue.

Obstacles d'ordre structurel

- Offrir un service de transport collectif mieux adapté aux réalités des familles (en termes de fonctionnement et de coûts).
- Adapter le fonctionnement des services pour les rendre plus facilement utilisables aux familles, notamment dans le cas de parents qui travaillent et des familles immigrantes. Selon la nature des services, ce travail peut se faire au niveau des horaires, coûts, lieux et moyens de communication.

Confiance des familles à l'égard des services institutionnels

- Mettre davantage à profit les organismes communautaires qui représentent une alternative souvent plus conviviale et plus adaptée au soutien dans certains contextes.
- Donner aux familles un accès à plus d'espaces informels où rien de particulier ne leur est demandé et où elles peuvent préserver l'anonymat.
- Ouvrir davantage les écoles sur la communauté et donner l'opportunité aux familles de participer à des activités en dehors de l'agenda scolaire.

Améliorer l'accompagnement des familles d'immigration récente

Vision

Un accompagnement adéquat des familles nouvellement arrivées facilite l'adaptation de celles-ci à leur nouvel environnement et favorise l'atteinte d'une situation propice au développement des enfants.

Constats

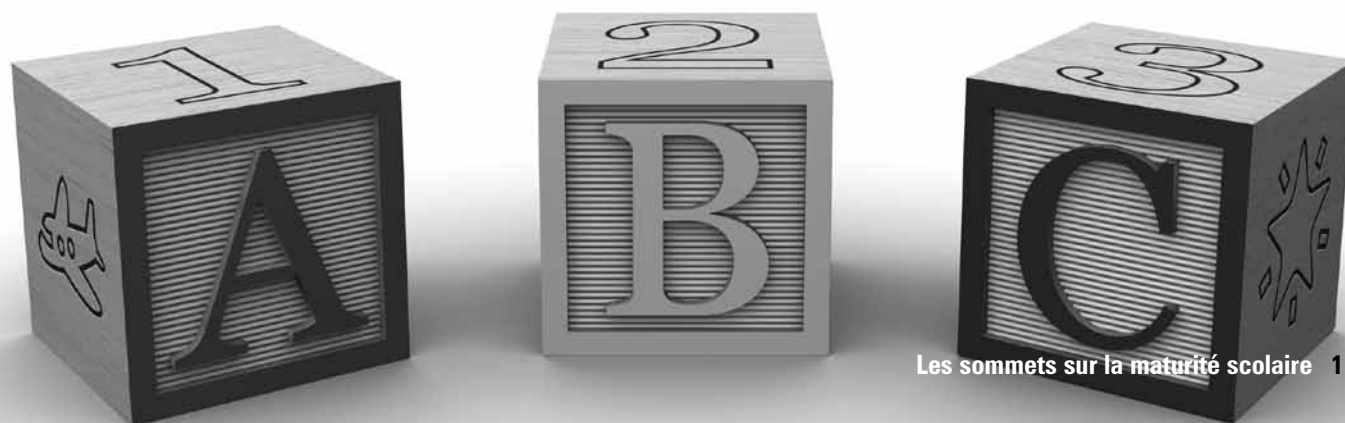
À Montréal, on observe depuis quelques années une augmentation considérable du nombre de familles d'immigration récente. On remarque également qu'un nombre important de ces familles s'établit de plus en plus dans des quartiers où il y avait, jusqu'à récemment, peu de familles immigrantes. Ainsi, plusieurs territoires se trouvent devant des défis de taille pour faire face à ce changement démographique et à ses implications sur l'offre de service.

À leur arrivée, plusieurs parents sont préoccupés à combler les besoins de base de leur famille notamment par la recherche d'un logement et d'un emploi. Or, certains parents éprouvent des difficultés en lien avec leur méconnaissance du français, leurs diplômes qui ne sont pas reconnus, etc. Bref, les familles ne bénéficient pas toujours d'un accompagnement adéquat à leur arrivée au pays. Il semble que peu de ressources sont adaptées pour répondre à l'ampleur et à la spécificité des besoins de ces familles.

À cet égard, on note, entre autres, la méconnaissance des intervenants relativement aux valeurs et à la culture des immigrants. Ce contexte aggrave l'isolement de plusieurs familles qui n'ont pas de réseau social. La situation est d'autant plus complexe pour les familles réfugiées et celles sans statut car elles ne bénéficient pas des mesures de soutien tel l'accès aux « places à 7\$ » en services de garde.

Solutions suggérées

- Améliorer l'accessibilité aux programmes d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- Accroître l'accessibilité des programmes de francisation et des services d'interprètes.
- Offrir des publications qui s'adressent spécifiquement aux familles immigrantes et les rendre accessibles dans plusieurs langues.
- De concert avec un meilleur réseau d'accueil des nouveaux arrivants, aller à la rencontre des familles dans leur communauté d'appartenance (lieux de culte, fêtes ou événements, ...).
- Favoriser l'accès à un accompagnement plus soutenu des nouveaux arrivants, au-delà de l'accueil, afin de les aider à s'orienter dans les services disponibles (cours de francisation, système de santé, bureau local d'emploi, organismes d'habitation, etc.). Cet accompagnement pourrait prendre la forme d'un suivi par un agent du milieu ou la mise sur pied d'initiatives de parrainage impliquant le jumelage de familles d'immigration récente avec des familles qui ont déjà passé par le processus d'intégration.
- Donner l'accès aux familles réfugiées ou sans statut aux « places à 7 \$ » en services de garde.



Miser ^{sur la} force ^{de} la concertation

Vision

Tous les participants de la démarche s'entendent sur l'importance de travailler efficacement en concertation afin d'agir en complémentarité et optimiser l'interaction entre les divers organismes dont la mission commune est le bien-être des enfants et des familles.

Constats

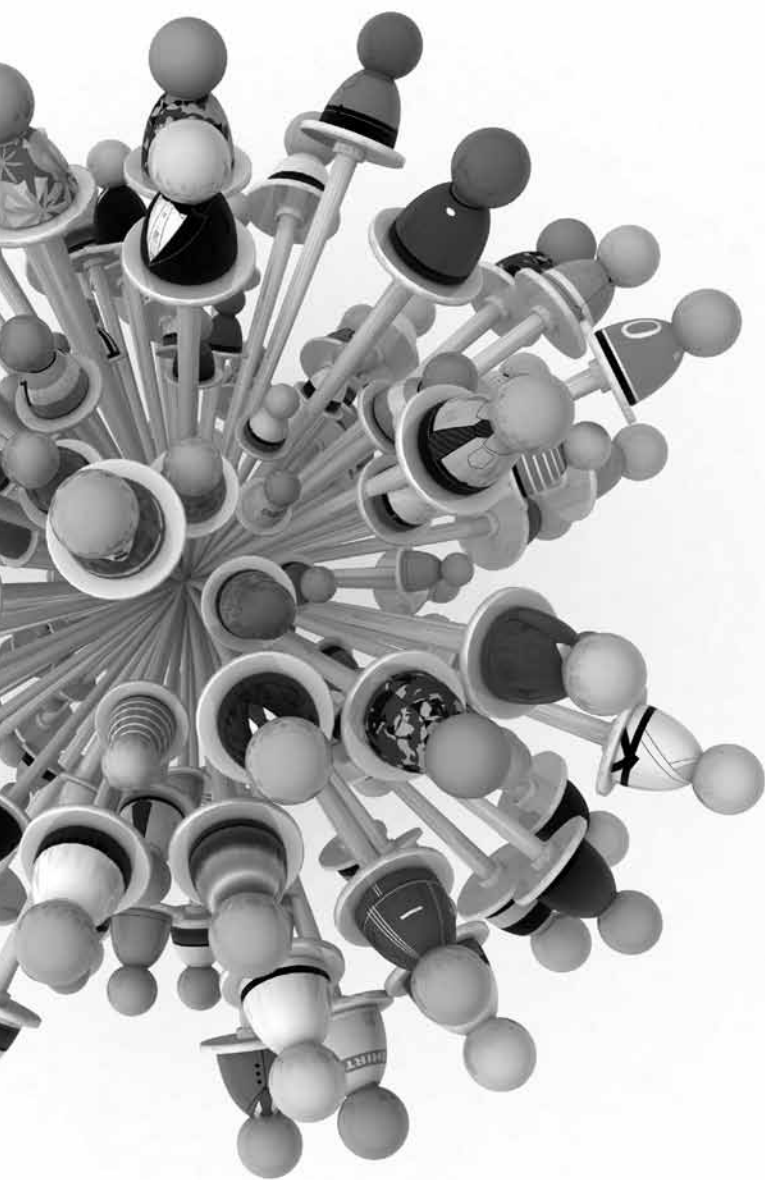
La concertation est déjà présente et forte dans plusieurs milieux. Or, les mécanismes varient énormément d'un territoire à l'autre et les participants ont souvent mentionné que le fonctionnement actuel de certaines de ces structures devrait être amélioré et consolidé.

La concertation est parfois perçue comme un exercice lourd exigeant beaucoup de temps et dont les résultats ne sont pas toujours palpables dans la réalité immédiate des familles et des enfants. De plus, il arrive souvent que la multitude de tables et autres lieux de concertation existants engendrent la confusion parmi les intervenants et les parents.

Dans la plupart des quartiers, on déplore le manque de connaissance mutuelle des actions des différents organismes locaux et régionaux. Cela résulte souvent dans un travail en « silo ».

Solutions suggérées

- Améliorer l'arrimage entre les ministères de la Santé et des Services sociaux, de l'Immigration et des Communautés culturelles, de l'Éducation du Loisir et du Sport et de la Famille et des Aînés ainsi qu'avec les bailleurs de fonds et le milieu communautaire. Cette consolidation est nécessaire pour permettre aussi un meilleur arrimage de ces partenaires au niveau local.
- Accroître l'implication des parents et des représentants des communautés culturelles au sein des tables et autres structures de concertation.
- Mieux soutenir les concertations afin de favoriser une dynamique d'échange et de partage entre partenaires. Sans restreindre l'innovation, il est important que ce soutien s'appuie sur des regroupements d'acteurs et initiatives déjà en place.



Reconnaître ^{le} rôle des organismes communautaires

Vision

Les organismes communautaires sont considérés comme des partenaires indispensables pour répondre à l'ensemble des besoins des familles.

Constats

Les organismes communautaires remplissent des fonctions qui leur sont propres et qui complètent l'ensemble du travail fait auprès des familles de chaque quartier. Par exemple, on note qu'ils rejoignent plus aisément les familles vulnérables et leurs enfants. Or, plusieurs déplorent que le travail des organismes communautaires ne soit pas suffisamment reconnu par les instances gouvernementales. Ces organismes doivent trop souvent accomplir beaucoup avec très peu de ressources. Certains n'ont pas les moyens de faire connaître leurs services et ont peu de liens avec d'autres ressources.

Solutions suggérées

- Augmenter le financement accordé aux organismes communautaires afin d'assurer une pérennité dans les services qu'ils offrent aux familles.
- Assurer une meilleure synergie entre les organismes communautaires et les autres partenaires locaux et régionaux.



Soutenir les intervenants

Vision

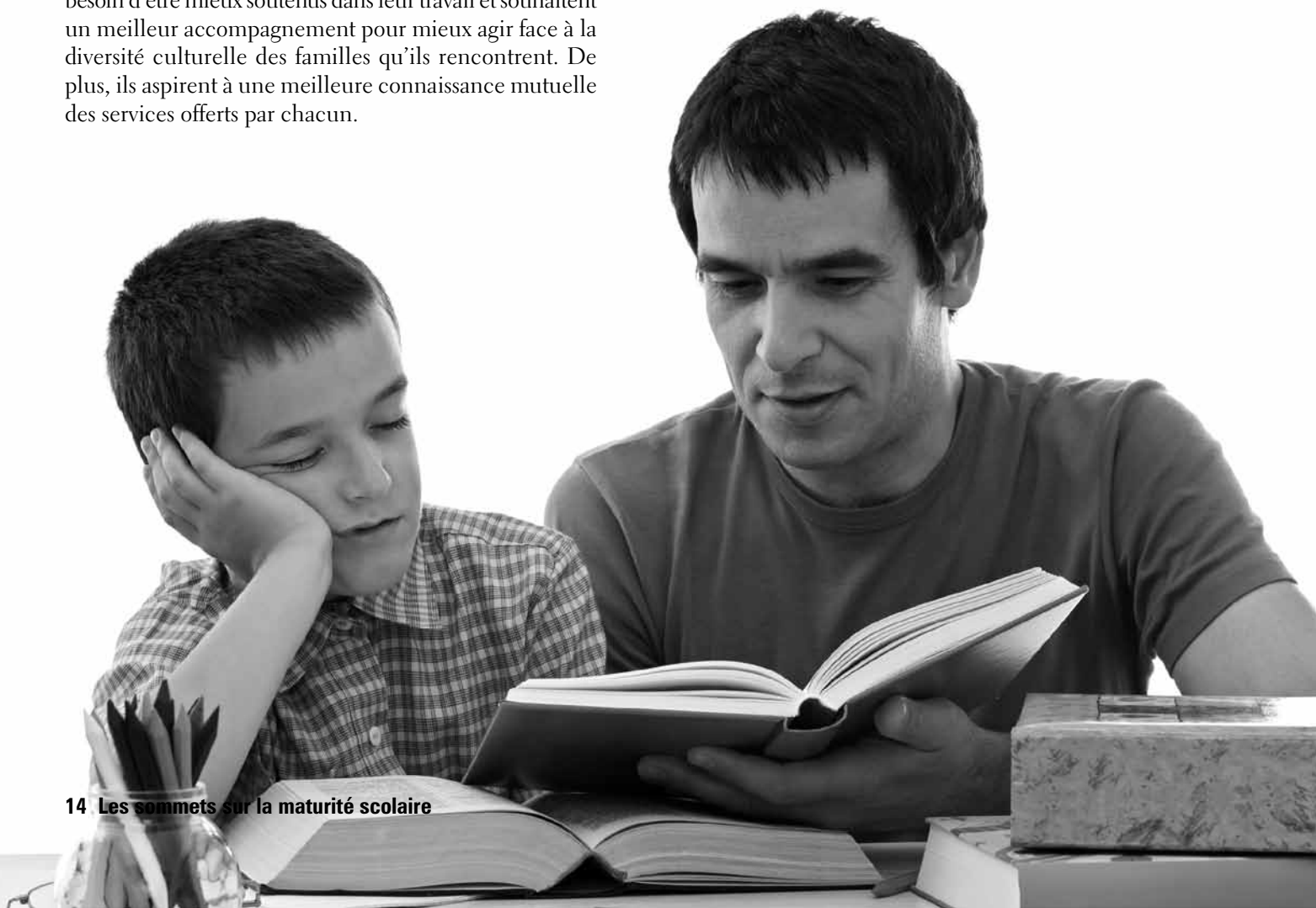
Les intervenants qui sont en contact avec les familles sont la clé des services aux tout-petits. Il importe donc de les outiller et les soutenir adéquatement.

Constats

Face à la pénurie de spécialistes, les intervenants doivent souvent intervenir auprès d'enfants qui présentent davantage de problèmes lourds (les problématiques sur le plan du langage ont particulièrement été mentionnées) sans posséder nécessairement le savoir spécifique à chaque problématique rencontrée. De plus, avec l'augmentation considérable du nombre de familles d'immigration récente, certains intervenants font face au défi d'être en contact avec des familles de plus de 30 ethnies différentes. Prêts à faire face à ces défis, plusieurs intervenants ont exprimé leur besoin d'être mieux soutenus dans leur travail et souhaitent un meilleur accompagnement pour mieux agir face à la diversité culturelle des familles qu'ils rencontrent. De plus, ils aspirent à une meilleure connaissance mutuelle des services offerts par chacun.

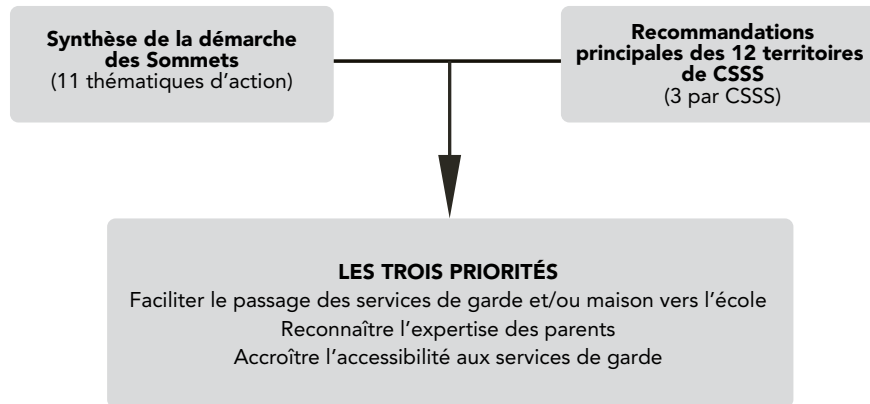
Solutions suggérées

- Produire et diffuser un bottin des ressources pour soutenir l'intervenant qui veut référer une famille ou un enfant à des services complémentaires.
- Organiser périodiquement des tournées de quartier ou des journées portes ouvertes afin de faire le tour de l'ensemble des ressources d'un territoire et créer des liens personnalisés entre intervenants.
- Instaurer des modalités d'échange et de partage des pratiques entre les intervenants. Ces activités assureraient une meilleure connaissance mutuelle entre les différents acteurs, une diffusion d'initiatives innovatrices et une opportunité d'enrichissement des pratiques pour l'ensemble du réseau.



Priorités et perspectives d'action pour l'avenir

Émergence de trois priorités d'action



Bâtir sur des bases solides

Il importe de spécifier qu'il existe déjà localement plusieurs initiatives qui vont dans le sens des solutions qui sont proposées dans le présent document. Une majorité de participants ont manifesté le désir que certaines de ces initiatives locales qui sont déjà reconnues par les milieux soient consolidées avant de mettre en place de nouveaux services ou projets.

Au-delà des actions déjà en place, les recommandations qui se dégagent des sommets locaux et du Sommet montréalais appellent tout de même un ajout de ressources ainsi qu'un ajustement de certaines pratiques. En ce sens, certains territoires locaux et organisations sont à revoir la planification de leurs activités en petite enfance.

Plan d'action régional

Le comité régional travaille également à bâtir un plan d'action en petite enfance. Ce plan, qui s'appuierait sur la synthèse des discussions du Sommet montréalais ainsi que le présent document serait dévoilé pour le printemps/été 2010. Deux facteurs guideront les décisions : l'importance des besoins identifiés et la capacité d'y répondre efficacement. Rappelons que, lors du Sommet montréalais, les membres du comité régional ont déposé une déclaration commune dans laquelle ils s'engageaient à « poursuivre leur collaboration afin d'offrir à chaque enfant montréalais de 0 à 5 ans ainsi qu'à leurs parents, un environnement qui assure le développement de leur plein potentiel ».

Priorités de l'équipe de recherche

Deux priorités sont à l'agenda dans la poursuite des travaux de recherche par la DSP. D'une part, il est prévu d'effectuer des analyses supplémentaires des données de l'enquête. Différentes avenues sont envisagées telle une analyse plus approfondie des besoins des enfants issus de l'immigration. Un projet de recherche financé par les Instituts de recherche en santé du Canada est aussi en cours. Il vise à évaluer les retombées de l'enquête sur la mobilisation des acteurs et la transformation des services tant au pallier régional que local en suivant 6 territoires de CLSC, spécifiquement les territoires de Pierrefonds, Verdun, St-Laurent, LaSalle, Ahuntsic et St-Michel ainsi que le Comité régional pour une action concertée en développement de l'enfant.

Conclusion

La DSP souhaite remercier l'ensemble de ses partenaires pour leur engagement dans la démarche de l'enquête et des sommets sur la maturité scolaire. L'équipe à la base de l'enquête *En route pour l'école!* considérait prioritaire que les données de l'enquête soient présentées et interprétées avec les partenaires à la lumière des réalités locales. En établissant des liens entre certains partenaires qui n'ont pas nécessairement l'habitude de travailler ensemble, cette démarche a permis une compréhension plus approfondie du contexte dans lequel ces enjeux s'inscrivent, une mise en évidence des enjeux prioritaires et, surtout, le partage de solutions. Il appartient maintenant à chacun d'interpréter cette nouvelle information en définissant des orientations et en ajustant les actions afin de mieux soutenir les enfants et leur famille.

Annexe 1

– Tableau synthèse - Principales pistes de solution

Améliorer les conditions de vie des familles	Reconnaître le savoir faire des parents
La prise d'engagements politiques pour : • Augmenter l'accessibilité aux logements de qualité pour toutes les familles, notamment par le biais du développement des logements sociaux. • Développer des actions visant à lutter contre les inégalités et leur impact sur les tout-petits. Ceci inclut les mesures d'accès à l'emploi pour les parents et le soutien adapté aux enfants provenant de familles en milieu défavorisé.	• Offrir un service de garde lors des réunions de concertation/ consultation. • Planifier rencontres et activités communes à un moment propice et adapté à leur réalité de travail (par exemple, en soirée pour ceux et celles qui travaillent dans la journée). • Créer des lieux et moments propices à une meilleure connaissance mutuelle et à l'établissement de liens de confiance. • Répondre efficacement aux besoins que les parents estiment être prioritaires pour leur enfant.
Faciliter le passage à l'école	Soutenir les parents d'enfants de 2 à 5 ans
• Produire et distribuer un outil d'information pour les parents sur la réalité de la vie scolaire et comment y préparer l'enfant. • Tenir des activités avec les parents et les enfants avant leur entrée à l'école pour faire circuler l'information et répondre à leurs questions. • Organiser des ateliers, visites ou journées de bienvenue dans les locaux des écoles pour permettre aux familles d'approprier le milieu scolaire. • Créer des occasions pour que les enseignants rencontrent les enfants et les parents dans les services de garde ou autres lieux. • Offrir l'accompagnement d'un agent de liaison pour assurer un suivi notamment dans le cas d'enfants avec des besoins particuliers. • Mettre à la disposition des enfants n'ayant pas fréquenté de services de garde des lieux tels des camps d'été pour la préparation à l'école. • Implanter un processus uniforme de transition vers l'école qui permette un meilleur arrimage au niveau local (implique des engagements concrets et concertés des ministères de la Famille et des Aînés et de l'Éducation, du Loisir et du Sport). • Se pencher sur l'utilisation d'un portfolio ou d'autres outils de suivi des enfants. (l'idée ne fait pas l'unanimité).	Améliorer l'accès à des ressources spécialisées • Améliorer le système de référencement et l'accès aux services spécialisés, notamment en orthophonie, psychoéducation et pédiatrie, afin d'en faire bénéficier l'enfant avant son entrée à l'école. • Améliorer les liens entre les divers organismes offrant des services aux familles et les ressources spécialisées pour optimiser la collaboration lors des interventions auprès des enfants.
	Poursuivre le développement des services éducatifs
	• Augmenter le nombre de « places à 7 \$ » en services de garde dans tous les territoires. • Diversifier et assouplir l'utilisation de ces services (particulièrement, implanter une offre à temps partiel). • Maintenir en place les protocoles d'entente CSSS-SDGEE qui permettent un accès privilégié aux enfants de familles défavorisées et augmenter le nombre de places réservées. • Mieux développer l'offre en halte-garderie. • Améliorer l'offre de service en maternelle 4 ans (horaires, qualité, ratios). • Donner aux enfants de familles réfugiées ou sans statut l'accès aux « places à 7\$ » en services de garde.

Annexe 1 - Principales pistes de solution (suite)

Favoriser l'utilisation des ressources	Améliorer l'accompagnement des familles d'immigration récente	Miser sur la force de la concertation
Accès à l'information - Centraliser la source d'information en mettant sur pied un « guichet unique » de référence qui pourrait, par exemple, prendre la forme d'une Maison de la famille ou d'un carrefour de référence. Ce lieu gagnerait à être harmonisé d'un territoire à l'autre considérant la grande mobilité des familles sur le territoire montréalais. - Diversifier les outils et les lieux de diffusion pour faire connaître les ressources aux parents. Les suggestions entendues le plus fréquemment comprennent un bottin ou une carte des ressources, un site Internet ou la diffusion de messages dans les médias locaux et régionaux ainsi que dans des lieux publics (centre des loisirs, bibliothèques, parcs etc.). - Organiser, périodiquement, une visite guidée des ressources du quartier. - Rejoindre les familles les plus isolées en faisant du porte-à-porte, en fréquentant les parcs et les fêtes de quartier ou les environs des HLM et des lieux de culte. - Mettre sur pied un système d'accompagnement des familles dans les ressources par un agent de milieu ou un travailleur de rue. Obstacles d'ordre structurel - Offrir un service de transport collectif mieux adapté aux réalités des familles (fonctionnement et coûts). - Adapter le fonctionnement des services pour les rendre plus facilement utilisables aux familles, notamment dans le cas de parents qui travaillent et des familles immigrantes. Selon la nature des services, ce travail peut se faire au niveau des horaires, coûts, lieux et moyens de communication. Confiance des familles à l'égard des services institutionnels - Mettre davantage à profit les organismes communautaires qui représentent une alternative souvent plus conviviale et plus adaptée au soutien dans certains contextes. - Donner aux familles un accès à plus d'espaces informels où rien de particulier ne leur est demandé et où elles peuvent préserver l'anonymat. - Ouvrir davantage les écoles sur la communauté et donner l'opportunité aux familles de participer à des activités en dehors de l'agenda scolaire.	- Améliorer l'accessibilité aux programmes d'accueil pour les nouveaux arrivants. - Accroître l'accessibilité des programmes de francisation et des services d'interprètes. - Offrir des publications qui s'adressent spécifiquement aux familles immigrantes et les rendre accessibles dans plusieurs langues. - De concert avec un meilleur réseau d'accueil des nouveaux arrivants, aller à la rencontre des familles dans leur communauté d'appartenance (lieux de culte, fêtes ou événements...). - Favoriser l'accès à un accompagnement plus soutenu des nouveaux arrivants, au-delà de l'accueil, afin de les aider à s'orienter dans les services disponibles (cours de francisation, système de santé, bureau local d'emploi, organismes d'habitation, etc.). Cet accompagnement pourrait prendre la forme d'un suivi par un agent du milieu ou la mise sur pied d'initiatives de parrainage impliquant le jumelage de familles d'immigration récente avec des familles qui ont déjà passé par le processus d'intégration. - Donner l'accès aux familles réfugiées ou sans statut aux places à 7 \$ en services de garde.	- Améliorer l'arrimage entre les ministères de la Santé et des Services sociaux, de l'Immigration et des Communautés culturelles, de l'Éducation du Loisir et du Sport et de la Famille et des Aînés ainsi qu'avec les bailleurs de fonds et le milieu communautaire. Cette consolidation est nécessaire pour permettre aussi un meilleur arrimage de ces partenaires au niveau local. - Accroître l'implication des parents et des représentants des communautés culturelles au sein des tables et autres structures de concertation. - Mieux soutenir les concertations afin de favoriser une dynamique d'échange et de partage entre partenaires. Sans restreindre l'innovation, il est important que ce soutien s'appuie sur des regroupements d'acteurs et initiatives déjà en place. Reconnaître le rôle des organismes communautaires - Augmenter le financement accordé aux organismes communautaires afin d'assurer une pérennité dans les services qu'ils offrent aux familles. - Assurer une interaction plus efficace entre les organismes communautaires et les autres partenaires locaux et régionaux. Soutenir les intervenants - Produire et diffuser un bottin des ressources pour soutenir l'intervenant qui veut référer une famille ou un enfant à des services complémentaires. - Organiser périodiquement des tournées de quartier ou des journées portes ouvertes afin de faire le tour de l'ensemble des ressources d'un territoire et créer des liens personnalisés entre intervenants. - Installer des modalités d'échange et de partage des pratiques entre les intervenants. Ces activités assureraient une meilleure connaissance mutuelle entre les différents acteurs, une diffusion d'initiatives innovatrices et une opportunité d'enrichissement des pratiques pour l'ensemble du réseau.

Annexe 2

Les 3 principales recommandations issues des sommets locaux, par territoire de CSSS

CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord

- Faciliter l'entrée à la maternelle en développant et consolidant le partenariat entre les services de garde et/ou les parents et l'école par une communication et des outils conviviaux, éthiques et constructifs.
- Développer des actions pour rejoindre et outiller les familles non connues : nouveaux arrivants, demandeurs de statut de réfugiés, familles vulnérables et autres.
- Reconnaître et partager les réalisations locales favorisant le développement des tout-petits et l'arrimage et le partenariat entre les différents acteurs locaux (dont les parents).

CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent

- Ajouter des places en garderie et pré-maternelle, principalement dans les quartiers vulnérables. Adapter les services aux besoins des familles.
- Consolider et développer des ressources en tenant compte des besoins locaux : dépistage et suivis, activités de stimulation, soutien aux compétences parentales et mise en place d'une Maison de l'enfance à Saint-Laurent.
- Obtenir des engagements concertés et concrets des acteurs provinciaux et régionaux. Les différents ministères et bailleurs de fonds doivent travailler en partenariat, et s'engager financièrement pour permettre un meilleur arrimage au niveau local.

CSSS Cavendish

- Assurer le développement de mesures concertées qui favorisent l'apprentissage du français pour une meilleure réussite scolaire des enfants qui fréquenteront les écoles francophones d'une communauté dont la langue d'usage est l'anglais.
- Trouver des façons nouvelles et créatives d'assurer la stabilité du financement des organismes communautaires qui répondent aux besoins des familles vulnérables et isolées de notre territoire.
- Augmenter le nombre de places subventionnées dans les milieux de garde et assurer des plages plus flexibles et adaptées aux besoins des parents.

CSSS du Cœur-de-l'Île

- Soutenir les politiques sociales qui assurent des conditions de vie adéquates pour nos familles (revenu, logement, alimentation, santé, éducation).
- Créer des liens entre familles, organismes, services de garde et écoles. Reconnaître l'expertise des parents et favoriser leur participation.
- Assurer l'accessibilité aux services spécialisés dans le réseau public pour les enfants ayant des besoins spécifiques; augmenter le soutien financier des ressources déjà existantes; augmenter le nombre de places subventionnées en milieu de garde.

CSSS de la Montagne

- Arrimer les actions et les services entre les CPE, écoles et organismes communautaires.
- Adapter les services aux besoins des familles récemment immigrées au Québec.
- Impliquer les parents dans l'organisation et le développement des services.

CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle

- Participation et implication des parents.
 - Se rapprocher des parents, respecter leur rythme et leurs compétences.
 - Les voir comme des partenaires.
- Amélioration des réseaux et de la communication
 - Améliorer les liens et les communications entre les concertations.
 - Améliorer la communication avec les familles, notamment les nouveaux arrivants.
 - Centraliser davantage l'information.
- Amélioration du lien de passage vers l'école.
 - Favoriser ce passage en développant les réseaux, les activités et les outils appropriés.

CSSS Jeanne-Mance

- Reconnaître et partir des compétences, du savoir et des pratiques locales développées au fil des ans. Loi 7 = non: augmentation du financement sans ajout de nouveaux mécanismes d'allocation.
- Consolider les actions existantes; assurer le financement de base aux organismes communautaires; développer des places en CPE; baisser les ratios à l'école, élargir IEP à tout le territoire.
- Garantir une place aux parents dans les lieux de décision et d'intervention institutionnels et communautaires.

CSSS Lucille-Teasdale

- Offrir une gamme de services continue aux parents et aux tout-petits de la naissance à l'entrée à l'école. S'assurer de combler le vide entre les interventions faites durant la petite-enfance et le passage à l'école.
- Élaborer des mécanismes de suivis et d'accompagnement pour faciliter le passage de la garderie ou de la maison vers l'école.
- Faire une place prépondérante aux parents. Travailler à la valorisation des compétences parentales. Aller vers eux en créant des lieux ou des occasions de rencontres.

CSSS de l'Ouest-de-l'Île

- Établir des liens et développer des partenariats avec les milieux de garde et le milieu scolaire afin d'améliorer l'arrimage des services.
- Identifier et développer des modes d'intervention ainsi que des services de proximité s'adressant aux familles vulnérables dans les différentes communautés de l'Ouest-de-l'Île.
- Développer des stratégies de financement pour augmenter les services disponibles aux familles vulnérables.

CSSS de la Pointe-de-l'Île

- Assurer la continuité dans l'intervention et l'accompagnement des familles lors du passage de la petite enfance à l'entrée scolaire.
- Impliquer activement les parents dans le développement des services qui leur sont offerts, et ce, à tous les niveaux de l'étape de la vie de leur enfant.
- Optimiser la portée des services déjà implantés dans les quartiers.

CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel

- Augmenter l'offre de services de garde: un nombre suffisant de places; une diversité correspondant aux besoins des familles; des haltes-garderies mieux subventionnées; des coûts adaptés aux réalités économiques des familles.
- Consolider les projets qui favorisent le passage de la maison vers l'école et du service de garde vers l'école.
- Soutenir les familles, particulièrement celles non rejointes par les réseaux institutionnels et communautaires, pour favoriser le développement global et la maturité affective des enfants.

CSSS du Sud-Ouest-Verdun

- Assurer la pérennité des initiatives de soutien aux parents en regard de leurs besoins fondamentaux et interpeller les pouvoirs publics concernés afin d'accroître l'offre de services en halte-garderie et en soutien aux enfants avec défis particuliers.
- Diffuser les activités existantes en favorisant une approche personnalisée auprès des familles vulnérables et immigrantes.
- Soutenir le réseautage des diverses concertations et l'arrimage des actions parents-CPE-OCF-écoles au niveau du passage à l'école.

Annexe 3

Liste des membres du Comité régional pour une action concertée en développement de l'enfant

Membres du Comité régional pour une action concertée en développement de l'enfant 28 mai 2009	
Pierre Barrette Responsable de la persévérance scolaire et du partenariat Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport France Bérubé Responsable locale de santé publique intérimaire CSSS de Dorval—Lachine—Lasalle Danielle Bordeleau Conseillère en développement et en concertation Direction régionale de Montréal Ministère de la Famille et des Aînés Louise Deschambault Directrice, Direction régionale de Montréal Ministère de la Famille et des Aînés Louise Guillemette-Labory Directrice associée – Bibliothèques Direction du développement culturel Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle Ville de Montréal Antonio Lacroce Président de la Table des directeurs généraux des commissions scolaires de l'île de Montréal (Commission scolaire English-Montréal) Jean-François Lapointe Directeur de territoire - Montréal Québec Enfants Claude Lavoie Agente régionale Québec en forme	Marie-France Lemieux Coordonnatrice du soutien qualité Regroupement des CPE (RCPEÎM) Céline Marchand Directrice générale Regroupement des CPE (RCPEÎM) Claude Masse Directeur, Service d'allocation et d'analyse sociale Centraide du Grand Montréal Mario Régis Directeur, Soutien aux milieux Québec Enfants Gilles Rioux Adjoint à la directrice générale adjointe Ville de Montréal Isabelle Samson Médecin-conseil Direction de santé publique Agence de la santé et des services sociaux de Montréal Martine Tousignant Conseillère Direction régionale de Montréal Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) Francine Trickey Responsable du secteur Tout-petits, familles et communauté Direction de santé publique Agence de la santé et des services sociaux de Montréal Odette Viens Vice-présidente, Innovation et développement Centraide du Grand Montréal

<http://www.santepub-mtl.qc.ca/maturite/comite.html>

Annexe 4

Références

ENQUÊTE SUR LA MATURITÉ SCOLAIRE DES ENFANTS MONTRÉLAIS

Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Rapport régional 2008.
<http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/pdffamille/maturitescolaire.pdf>

Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Rapport synthèse.
<http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/synthese/rapv11no1.pdf>

PORTRAITS PAR CSSS

Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Portrait du CSSS Cavendish.- 2008
http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/pdffamille/maturitescolaire_cavendish.pdf

Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Portrait du CSSS Dorval-Lachine-LaSalle.- 2008
http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/pdffamille/maturitescolaire_DLL.pdf

Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Portrait du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord - 2008
http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/pdffamille/maturitescolaire_AMTLN.pdf

Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Portrait du CSSS de Bordeaux-Cartierville - Saint-Laurent -2008
http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/pdffamille/maturitescolaire_BCSL.pdf

Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Portrait du CSSS de la Montagne - 2008
http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/pdffamille/maturitescolaire_DLM.pdf

Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Portrait du CSSS de la Pointe-de-l'Île - 2008
http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/pdffamille/maturitescolaire_PDI.pdf

Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Portrait du CSSS de l'Ouest-de-l'Île - 2008
http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/pdffamille/maturitescolaire_ODI.pdf

Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Portrait du CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel -2008
http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/pdffamille/maturitescolaire_STL-STM.pdf

Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Portrait du CSSS du Coeur-de-l'Île - 2008
http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/pdffamille/maturitescolaire_CDL.pdf

Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Portrait du CSSS du Sud-Ouest-Verdun -2008
http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/pdffamille/maturitescolaire_SOV.pdf

Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Portrait du CSSS Jeanne-Mance - 2008
http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/pdffamille/maturitescolaire_JM.pdf

Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Portrait du CSSS Lucille-Teasdale - 2008
http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/pdffamille/maturitescolaire_LT.pdf

JOURNÉES THÉMATIQUES - COMITÉ RÉGIONAL POUR UNE ACTION CONCERTÉE EN DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Synthèse des discussions du 8 octobre 2008 « Vers le Sommet montréalais... un point de départ : les besoins des enfants, la place des parents »
<http://www.santepub-mtl.qc.ca/maturite/pdf/Sommetmontrealais.pdf>

Synthèse des réflexions du comité régional des partenaires sur le thème de : « L'intégration des familles immigrantes de Montréal »
<http://www.santepub-mtl.qc.ca/maturite/pdf/integrationfamilles.pdf>

CAUCUS ÉCLAIR - SOMMET MONTRÉLAIS SUR LA MATURITÉ SCOLAIRE

Sommet montréalais sur la maturité scolaire 28 mai 2009 - Synthèse des caucus éclair
<http://www.santepub-mtl.qc.ca/maturite/pdf/caucuseclairs.pdf>

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec



BON DE COMMANDE

QUANTITÉ	TITRE DE LA PUBLICATION (version imprimée)	PRIX UNITAIRE (tous frais inclus)	TOTAL
	LES SOMMETS SUR LA MATURITÉ SCOLAIRE Document synthèse de la démarche effectuée en 2008-2009	10 \$	
		NUMÉRO D'ISBN (version imprimée)	
		978-2-89494-905-4	

NOM				
ADRESSE				
	N°	RUE	APP.	
	VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL	
TÉLÉPHONE			TÉLÉCOPIEUR	

Les commandes sont payables à l'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre de la **Direction de santé publique de Montréal**

Retourner à l'adresse suivante :

Centre de documentation
Direction de santé publique
1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3

Pour information : 514 528-2400 poste 3646

**Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal**

Québec  
 